



Avel Eusa

GAZETTEN ENEZ EUSA / BULLETIN MUNICIPAL ILE D'OUessant

En dro ! De retour !

Avel Eusa, le vent d'Ouessant, n'a pas soufflé depuis longtemps et vous êtes plusieurs à avoir manifesté votre regret de ne plus avoir cette source d'information. Le site internet de la Mairie et le compte Facebook donnent des informations, le « téléphone ouessantin », le « bouche à oreille », les réseaux sociaux fonctionnent également en continu, mais nous avons bien conscience que tout cela est insuffisant. Il est donc temps de se remettre à la tâche et de jeter l'encre pour un nouveau départ d'AVEL EUSA, qui sera peut-être amené à évoluer en fonction de ce que souhaiteront les nouveaux élus.

Keleier Eusa

Puisqu'on est en « guerre » selon les mots du Président, donnons un peu des nouvelles du front !

CONFINE

Le mot vedette de l'année sera certainement « confiné ». Etymologiquement, c'est le préfixe « cum » qui veut dire « avec », et « finis » qui correspond à l'idée de limite, de frontière... Curieux ce mot qui nous dit de rester chez nous et qui commence par « avec ». Car actuellement on nous demande de ne pas être avec, mais plutôt sans ! Mais en fait le message n'est-il pas qu'il faut se contenter de nos limites, réduites au foyer familial ? C'est dur à avaler dans un monde où la liberté de circuler est un droit sacré, dans un monde où la puissance de l'homme est présentée comme sans limites ! Alors certains voient dans cette difficulté passagère une prise de conscience salutaire qui présage un monde nouveau plus vertueux, dans lequel l'homme aura conscience de ses limites ! On verra bien, mais le plus probable reste tout de même qu'après on essaiera de rattraper le temps « perdu » c'est-à-dire l'avant. Pourtant on peut toujours rêver que même aux confins de la terre pour une fois nous tirerons des leçons de ce qui nous est tombé dessus !

CONFIDENTIEL

La distanciation, contrairement à ce qu'on nous dit, doit être physique mais certainement pas sociale. Car sinon le confinement c'est aussi le risque que ceux qui « savent » imposent leurs vues à la masse de ceux qui ne sont pas dans la confiance et ne peuvent participer à la danse des experts. C'est certainement un risque pour la démocratie, mais on connaît déjà depuis longtemps les dérives du « confidentiel défense » ou le pouvoir opaque des décideurs de tous poils. Alors il faudra vite trouver les moyens de rétablir une ... confiance, non pas aveugle et secrète mais éclairée par les citoyens et ceux qui les représentent !

CONFIANCE !

C'est le chemin qu'il nous faudra suivre pour se déconfiner et repartir de l'avant avec prudence et esprit de solidarité, si l'on ne veut pas se retrouver comme la cigale de la fable de La Fontaine : déconfits, « quand la bise fut venue » !

Alors le 11 mai « on déconfiner », mais ce n'est pas encore tout à fait « bas les masques ! ».

Mairie:.....02 98 48 80 06
 La Poste:.....02 98 48 81 77
 OTSI:02 98 48 85 83
 Penn ar Bed Brest:.....02 98 80 80 80
 Penn ar bed Ouessant:.....02 98 48 80 13
 Finist'Air:02 98 84 64 87
 Secours- santé- sécurité
 Médecin:..... 09 63 52 83 22
 Pompiers:18 ou 112
 Gendarmerie17
 Maire.....06 84 08 53 10
 Garde Champêtre.....06 84 08 53 11
 EDF renseignements.....08 10 29 28 27



Sommaire

Un petit coup d'œil dans le rétro	p.2
La vie continue, conseil municipal, services communaux	p.3
Informations pratiques jusqu'au 11 mai et après	p.4



OUESSANT EN QUARANTAINE

Chronologie des évènements

Rappelez-vous, en quelques jours tout va basculer. Pourtant, dans le monde et en France on a eu du mal à prendre vraiment au sérieux cette crise qui se profilait. Pourtant de WUHAN en Chine à Ouessant, une « grippette » qui va faire tousser le monde entier...

La chronologie de la pandémie de maladie à coronavirus commence en Chine, en décembre 2019. Dans les premiers jours de janvier l'OMS finit par être alertée sur le virus. Les gouvernements, dont celui de Chine, n'y font pas trop attention. Et soyons honnêtes, personne ne prend vraiment la mesure de la situation qui ne va pas cesser de s'aggraver, passant du statut de « petite grippette » à celui de pandémie mondiale. En France, les trois premiers malades sont annoncés le 4 janvier, mais il s'agit de patients ayant séjourné en Chine, donc toujours d'un mal venu de « l'extérieur ». Le 24 février, le ministre français de la Santé annonce dans la soirée qu'il n'y a plus aucun patient hospitalisé, ni de malade identifié en France ! Mais le 28 février, on annonce 57 cas dans notre pays avec une proportion importante dans l'Oise... On voit donc bien que la réaction des autorités a été très... progressive, selon un plan baptisé ORSAN qui comprend 3 stades correspondant à l'aggravation de l'épidémie, et un « stade 4 » correspondant à un retour à la normale. Le stade 1 a été déclenché le 23 février, le 11 mars, le Président de la République décrète la fermeture des établissements d'enseignement, le stade 3 est déclenché le 14 mars. Il correspond à « une circulation libre du virus sur le territoire, et vise l'atténuation des effets de la pandémie ». Ce soir là, coup de massue, le 1^{ER} ministre annonce pour le 14 mars à minuit et jusqu'à nouvel ordre, la fermeture de tous les lieux publics non-indispensables. Malgré tout, les élections municipales ont lieu le 15 mars, avec des mesures de distanciation.

Et à OUESSANT ?

A Ouessant, on applique bien sûr ces mesures nationales, mais en concertation avec les municipalités, la Compagnie Penn Ar bed décide en plus de réduire drastiquement les rotations. Le but est d'éviter la venue massive de personnes ne résidant pas à l'année sur l'île et souhaitant s'y confiner dans des conditions moins difficiles qu'en ville. La ligne aérienne est suspendue. Concernant les transports maritimes, le 16 mars un communiqué est publié qui précise que : « **Seuls les passagers insulaires résidents principaux et les professionnels « insulaires »** (professionnels de santé,...) indispensables à la vie de l'île seront autorisés à voyager ». Quelques résidents secondaires réussiront à passer par les « mailles du filet » le premier mardi, notamment par des réservations en ligne faites auparavant, mais on peut dire que les îles de la mer d'Iroise n'ont pas du tout connu un afflux massif de résidents secondaires ou de vacanciers. Cette limitation des transports pour les trois îles de la mer d'Iroise est d'ailleurs la première à être mise en place et servira d'exemple à d'autres îles qui s'en inspireront. Mais l'Etat intervient pour dire que ces limitations de circulation ne sont pas du ressort ni de la Région, ni du Maire. Le Préfet prend alors un arrêté qui limite les déplacements continent/îles, mais n'interdit pas la venue de résidents non permanents. Puis, suite à un courrier des quatre maires des îles finistériennes, le Préfet prend le 23 mars 2020 un nouvel arrêté qui valide l'interdiction faite de venir aux résidents secondaires. Depuis, cet arrêté est prolongé et appliqué malgré les tentatives de quelques-uns qui font parfois preuve de beaucoup d'imagination pour essayer de contourner les règles... Mais concrètement, on peut dire que le rush redouté ne s'est pas produit.

Sur le plan sanitaire, les choses se sont mises en place sur l'île grâce à toutes les équipes travaillant dans le domaine de la santé et de la dépendance. Les médecins, infirmières, la pharmacie, les personnels de la MAPA et du service d'aide à domicile, les pompiers, la SNSM, ont joué et jouent un rôle déterminant pour soigner, protéger, prendre soin de toutes les personnes qui pouvaient en avoir besoin. Au début, le matériel de protection a manqué, comme partout, mais progressivement la situation s'est améliorée.

Le confinement a été mis en place avec les mêmes règles qu'ailleurs, car dans un état de droit républicain il ne peut en être autrement. La garde-champêtre est chargée avec l'aide de la gendarmerie, qui est venue deux fois en renfort, de faire appliquer ces mesures. Cela a été fait avec discernement, dans le but de bien faire comprendre que ces mesures de confinement sont là pour nous protéger.

Les commerces et services essentiels ont été maintenus et réorganisés : commerces alimentaires, pêche, agriculture, poste, tabac et presse, certaines activités du bâtiment, etc... Les services municipaux ont été réorganisés en suivant les directives données : favoriser le télé-travail et ne maintenir que les activités indispensables, comme le ramassage des déchets ménagers (poubelle verte). Une permanence téléphonique constante est maintenue à la Mairie pour répondre à toute demande. Le service d'aide à domicile s'est concentré sur les personnes qui en avaient le plus besoin. Des bénévoles se sont manifestés pour aider ou faire des masques, et l'entraide qui existe en temps normal a montré une fois de plus qu'elle est un élément précieux de notre « bien vivre ensemble », même confinés.

Que tous ceux qui travaillent et œuvrent pour le bien commun dans ces circonstances difficiles soient remerciés, sans oublier les marins et personnels de la Penn Ar Bed qui plus que jamais sont notre cordon ombilical ! Ayons aussi une pensée particulière pour tous ceux qui ont dû cesser leurs activités, dans le secteur de l'hébergement touristique, l'hôtellerie, les bars et restaurants, magasins de souvenirs, et d'une manière plus générale tous ceux qui, entrepreneurs ou salariés, souffrent énormément de cette situation... C'est toute l'économie de l'île qui sera durement et profondément impactée. Collectivement, et la Commune prendra sa part, nous devons les aider à repartir !

FERMETURE DES COMMERCES NON INDISPENSABLES



qu'elle est un élément précieux de notre « bien



La vie continue ...

Nous l'évoquions dans la chronologie page précédente, il y a eu des élections municipales, à Ouessant comme partout en France. Mais elles se sont arrêtées au premier tour car il était déraisonnable d'organiser un deuxième tour avec une crise cessant de s'aggraver.

UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

A Ouessant, 15 conseillers municipaux ont été élus (8 hommes et 7 femmes) :

Frédéric BERNARD, Marie-José BERTHELE, Jean GOUZIEN, Mickaël GRÜNWEISER, Marie-Noëlle MINIQU, Alex LE MITH, Dominique MOIGNE, Inès ORLACH, Denis PALLUEL, Fanch QUENOT, Joël RICHARD, Lydia ROLLAND, Thierry ROLLAND, Emilie TIERSEN, Fabienne TOULAN.

Le Conseil Municipal est donc au complet. Normalement, entre le 20 et le 22 mars aurait dû avoir lieu la séance au cours de laquelle on procède à l'installation du nouveau conseil municipal. Ce nouveau conseil municipal aurait ensuite procédé à l'élection du Maire et des adjoints.

PAS ENCORE INSTALLE...

Mais en raison des mesures de confinement, à Ouessant comme ailleurs, la séance d'installation du nouveau conseil et du nouvel exécutif municipal n'a pas pu avoir lieu. Elle aura lieu vraisemblablement fin mai ou début juin.

UN MANDAT PROLONGE

Dans l'attente de la séance d'installation du nouveau conseil municipal, le mandat des conseillers élus en 2014 est prolongé d'autant. Pour autant, les services municipaux considérés comme indispensables continuent de fonctionner.

FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX.

A l'instar des autres collectivités, la Mairie d'Ouessant a mis en place un « plan de continuation d'activité ». Ce plan vise à maintenir les services essentiels tout en respectant les consignes sanitaires et en protégeant les usagers et les personnels.

Un certain nombre de services sont arrêtés ou fermés :

- services enfance, jeunesse, culture (bibliothèque, école, centre aéré, cantine...)
- espaces verts, entretien équipements divers, voirie, bâtiments (sauf interventions urgentes)
- déchèterie
- accueil mairie

Mais d'autres continuent de fonctionner :

- **services administratifs** : si l'accueil est fermé, une permanence téléphonique est maintenue aux mêmes horaires que l'ouverture habituelle de la mairie. Les fonctions administratives essentielles continuent d'être assurées (état-civil, urbanisme notamment, gestion du personnel). Les agents sont en télétravail ou en mairie pour assurer la continuité des services.

- **Déchets** : si la déchèterie est fermée, un service de ramassage est maintenu pour des raisons de salubrité, conformément aux directives gouvernementales. Un nouveau calendrier de ramassage des déchets a été mis en place et permet d'alterner une semaine sur deux ramassages des déchets ménagers résiduels (poubelle verte) et tri sélectif (poubelle jaune). D'ici le 11 mai le calendrier est le suivant :

→ Poubelles jaunes : mercredi 29 avril

→ Poubelle Ordures ménagères : mercredi 6 mai

Respectez le travail de nos agents en veillant à ne pas mettre de déchets en dehors des bacs de collecte. Les conteneurs d'apport volontaire au bourg sont également à votre disposition.

CCAS

La MAPA compte actuellement 18 résidents. Après une période d'interdiction, les visites, strictement organisées pour les familles, ont pu reprendre. Les résidents, sauf problèmes de santé particuliers, peuvent sortir de leur chambre. La situation actuelle bien que difficile en raison non seulement de la crise sanitaire, mais aussi des travaux, est sous contrôle grâce au travail et à l'investissement de tous les agents sous la responsabilité de Magali, la directrice. Aucun cas de Covid 19 n'a été décelé, mais on sait que la prudence et le strict respect des conditions sanitaires doivent rester de mise.

Le service d'aide à domicile permet de continuer à veiller sur les personnes dans les situations où elles sont les plus vulnérables. Morgane en assure le suivi et l'organisation avec les aides à domicile. Après des débuts compliqués comme partout en raison du manque de matériel de protection, les choses sont rentrées dans l'ordre et les agents sont équipés de masques, blouses, etc...

INFORMATIONS PRATIQUES (Commerces, services divers)

Les horaires, l'ouverture de certains services peuvent être modifiés à tout moment. Tenez-vous informés régulièrement.

* Transport maritime

La Compagnie maritime Penn Ar Bed assure le transport de la marchandise de produits de 1^{ère} nécessité pour les îles. La réception de la marchandise pour le départ vers les îles est assurée par les magasiniers les mardis, jeudis et vendredis matin de 5h à 12h.

Pour toute demande de transport de marchandises, veuillez écrire à marchandises@pennarbed.fr

* **La Poste** : bureau fermé au public. Mais possibilité de prendre rendez-vous par téléphone avec la directrice Nadine RIOUALEN (06 83 21 12 80) pour des envois de colis ou pour des opérations Banque Postale. La distribution du courrier est assurée le mardi et le jeudi après l'arrivée du bateau.

* **Office du Tourisme** : fermé au public mais permanence téléphonique de 10 h à 12 h (02 98 48 85 83) ou par mail (contact@ot-ouessant.fr)

* COMMERCES

- Presse : ouverte tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 17h30 à 18h30.
- Tabac : ouvert du lundi au samedi de 10h à 11h30 et de 17h30 à 18h30, le dimanche de 11h à 12h30.
- Boulangerie : du mardi au dimanche de 7h30 à 12h30.
- Carrefour Express : du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 16h à 19h30. Fermé le dimanche.
- Marché des Îles : tous les jours de de 8h30 à 20h, fermé le lundi après-midi.
- L'Île en vrac : ouverte du mardi au dimanche de 9h à 13h et de 16h à 19h. Fermé le dimanche après-midi.
- Restauration : la vente à emporter est possible chez Mac Ludo, au Fromveur et chez Olivier (crêpes sur la place de l'église).
- Pêche : Sébastien GRÜNWEISER, livraison à domicile durant le confinement - Jean Denis LE PAPE, vente directe place de l'église.

* SANTE

- Pharmacie : ouverte de 9h à 12h30 et de 18h à 19h. Merci de renouveler vos médicaments une semaine avant la date d'échéance.

- Médecin : toutes les consultations se font sur rendez-vous au **09 63 52 83 22**. Le matin est réservé aux consultations non urgentes et aux renouvellements. L'après-midi est réservé aux symptômes respiratoires (toux, fièvre, ...).

Une consigne pour les personnes présentant des troubles respiratoires : restez à domicile et appelez le médecin qui vous proposera en fonction de votre cas un conseil téléphonique, une téléconsultation ou une consultation.

EN CAS D'URGENCE avec troubles respiratoires : composez le 15.

AUTRES URGENCES : faites le 18 ou le 112

RAPPEL : se protéger et protéger les autres.



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Nous vous rappelons que les sorties ne sont **autorisées que** pour

- aller exercer son activité professionnelle lorsque le télétravail n'est pas possible
- aller faire des achats de premières nécessités : commerces alimentaires, presse, tabac
- aller chez le médecin ou à la pharmacie
- aller porter assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants, ou pour motif familial impérieux
- pour un déplacement bref à proximité du domicile lié à une activité physique individuelle et pour les besoins des animaux de compagnie

Une attestation de déplacement dérogatoire est **obligatoire** pour chaque déplacement sur vous ainsi que votre pièce d'identité.

Et le 11 mai ?

Les questions commencent à pleuvoir après l'annonce du 11 mai comme premier jour de déconfinement. Pourra-t-on prendre le bateau librement ? Dans quelles conditions ? Quels jours et quels horaires ? Les secondaires pourront-ils venir ? Pourra-t-on aller à la pêche ? Le masque sera-t-il obligatoire ? Où se procurer des masques ? etc...

Une chose est sûre, malgré nos impatiences certes légitimes, les choses ne vont pas nécessairement aller aussi vite qu'on le souhaite. Il faudra rester prudents, d'autant plus en Bretagne et sur notre île où le taux de contamination est très faible. Une rigueur sera nécessaire dans le respect des mesures de distanciation physique notamment dans les commerces et les lieux publics. Car même si nous nous sommes sentis relativement protégés, les choses peuvent changer très vite !

Il est prématuré de vous donner maintenant toutes les réponses à vos questions car les mesures précises n'ont pas encore été annoncées. La question des masques et du dépistage seront visiblement au cœur du dispositif.

En ce qui concerne les masques dits « grand public », nous avons déjà des contacts avec des fournisseurs, mais là encore nous devons attendre des précisions pour savoir qui sera en charge de l'approvisionnement et de la distribution.

Nous vous tiendrons informés le plus vite possible pour répondre au mieux à vos interrogations et vous prévenir de la reprise de certains services. (Facebook, site internet, affichage public ou dans les commerces...)